

L'IDÉE FIP n° 2015 - 4

Journal syndical d'humeur, d'humour et d'opinions

EDITO

Ça y est, la trêve estivale est terminée. Après de belles vacances passées sous le soleil, sous la pluie ou au bureau, nous voici de retour dans les services. Et la direction n'a pas chômé, nous laissant de beaux cadeaux (restructurations, parking...), tout en priant pour que les vacances fassent passer la pilule. Mais nous veillons au grain et n'oublions rien.

Alors bonne reprise et bonne lecture.

SOMMAIRE

- p.1 Edito / Agenda / Merci
- p.2 Les enquêtes de la copine de Sherlock
- p.3 Places de parking de Créteil
- p.4 La création des Pôles de Contrôle des Revenus/Patrimoines (PCRP)

AGENDA de septembre

- 01 : Accueil des nouveaux arrivants
- 04 : Démarrage de l'enquête CHSCT sur les conditions de vie au travail au Service des Impôts des Entreprises de L'Haÿ-les-Roses
- 10 : à 14h HMI* au CFP et à la Trésorerie d'Ivry-sur-Seine
- 14 : Commission régionale
- 15 : Commission de réforme
- 17 : à 10h HMI* au CFP de Villejuif
à 14h HMI* au CFP de Vitry-sur-Seine avec la Trésorerie municipale
- 18 : HMI* au CFP de Charenton-le-Pont
- 22 : Réunion de bureau
- 28 : à 10h HMI* à Créteil (Brigades patrimoniales et Fiscalité Immobilière)
à 14h HMI* au CFP de Saint Maur-des-Fossés
- 29 : à 10h HMI* au CFP de Vincennes
à 14h HMI* au CFP de Nogent-sur-Marne

CFP : Centre des Finances Publiques

CHSCT : Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail

*HMI : les Heures Mensuelles d'Information se feront en intersyndicale (projets de déménagements et de réorganisations).



MERCI

Nous tenions à remercier tout particulièrement Eddy PRUD'HOMME (notre pilier du CHSCT parti goûter aux douces joies de la province) et Alain GUIBOUT (qui, excusez du peu, a brillamment fini 4^e au concours de l'Assemblée Nationale). Merci pour votre implication dans le fonctionnement de notre syndicat.

Nous vous souhaitons - tout comme à tous les collègues qui ont changé de service en ce 1^{er} septembre - une excellente installation !

Et si certain(e)s d'entre vous souhaitent participer à la vie de votre section, n'hésitez pas à nous contacter.

LES ENQUETES DE LA COPINE DE SHERLOCK

De qui se moque-t-on ???

Après des années d'attente, et face à l'inertie de notre Direction locale, voilà deux ans que vos élus de Solidaires Finances Publiques 94 ont fait financer l'achat de 322 fauteuils « tout neufs »... mais où sont-ils passés ?!?

A titre d'exemple, et si ma mémoire ne me fait pas défaut, c'est au cours de la réunion de bureau du 19/09/2014 que nous avons procédé au dernier recensement du nombre de fauteuils nécessaires (pour le 4^e service de publicité foncière (SPF4) à Créteil, ainsi que pour les sites de Nogent et de Maisons-Alfort). Pour la petite histoire, nous avons fait un recensement pour tous les services de Nogent l'année précédente. Cependant la livraison a été déviée en totalité vers la brigade patrimoniale (pour leur faire accepter leur déménagement ?!?) ou... vers des « encadrants » ?!?

Le 16/10/2014 nos représentants en CHSCT relancent la Direction, sans aucune réponse en retour.

Le 19/03/2015 nos représentants en CHSCT **rerelancent** la Direction, tout en précisant qu'ils ont conseillé aux chefs de services des sites concernés d'en faire de même. (Et oui, *on lâche rien*!).

Rebondissement : certains responsables se sont vu proposer des fauteuils... d'occasion ?!?

(Alors que vos élus en CHSCT de Solidaires Finances Publiques ont fait financé l'achat de 244 fauteuils en 2013 et 78 en 2014).

Bien sur, les chefs de service ont refusé !

Pendant, ce temps, on a vu une réponse de filou se profiler :

« Nous n'avons plus de véhicule pour livrer les beaux fauteuils tout neufs ».

Inutile de vous dire que cette réponse était irrecevable pour le service de publicité foncière (basé à Créteil).

Le 20/05/2015, nouvel échange stérile avec la Direction : aucune réponse n'est apportée, ni aux chefs de services, ni aux collègues, ni à Solidaires.

Courant juin, la Direction joue la carte de la provoc' en répandant la rumeur auprès des responsables de services que les organisations syndicales n'avaient pas répondu à leur demande de recensement des besoins. Qu'ils doivent donc faire eux-mêmes l'inventaire.

Pouf pouf pouf, pourtant on ne compte plus le nombre de leurs visites...

Mais, promis, après cet (énième) inventaire la Direction donnera son aval pour une distribution de fauteuils tout neufs.

Ah, ces beaux fauteuils tout neufs stockés au sous-sol... pourvu qu'ils ne moisissent pas avant !!!

Alors que le SPF4 pourrait d'ores-et-déjà prendre l'ascenseur pour les récupérer. (Ou faut-il croire que la camionnette ne rentre pas dans l'ascenseur ?!?).

Les faits sont posés.

A l'heure de l'expérimentation de l'accueil sur rendez-vous dans un des trois sites - où tout est mis en place pour une soit disant meilleure organisation - notre direction est incapable de fournir des outils de travail corrects. Anticiperait-elle à ce point les suppressions d'emplois ?

Alors, copains et copines du Dr Watson, **restez debout** et répondez à cette question :

Mais de qui se moque-t-on ???

Bref, près de 80 fauteuils, tout neufs, dorment encore dans les sous-sols de la Direction... à moins qu'ils ne soient déjà distribués et utilisés par d'autres postérieurs que les nôtres....

Franchement de qui se moque-t-on ???

QUIZZ

A- Des agents

B- Des chefs de services

C- Des membres du CHSCT

D- Des agents, des chefs de services et des membres du CHSCT

A bon entendeur.

La copine de Sherlock.



CIRCULEZ, Y'A RIEN A VOIR !

Le 29 mai 2015, la sentence est tombée : suppression de 130 places de parking... et ce dès le 1^{er} juillet ! Ce sont autant d'agents du site de Créteil qui - à un mois de la date d'effet - sont confrontés à un « démerde toi » total pour trouver une solution de rechange !

Selon la Direction, cette situation serait le fruit d'une renégociation du tarif des places de parking par le centre commercial (CCR), qui exigerait de quintupler le loyer. Quelle situation hors du commun ! Nous, Solidaires Finances Publiques, avons pourtant attiré leur attention sur le fait que le CCR ne pouvait pas modifier unilatéralement les tarifs en cours d'année, encore moins avec effet rétro-actif. De plus, l'attribution des cartes de stationnement, en début d'année, valait tacite reconduction, de surcroît dans les mêmes conditions que précédemment. Ces seuls arguments juridiques avaient le mérite de permettre de conserver les places au tarif précédent jusqu'au 31 décembre de cette année.

Alors, pourquoi la direction a-t-elle accepté de telles conditions sans lutter ?

Quid des agents et de leurs conditions de travail ?

Désormais, pour l'attribution des places, un seul critère aurait été défini... par ses soins. A savoir, toute personne qui a plus de 50 minutes de temps de trajet en transports en commun, peut prétendre à une place de parking, quelque soit son grade. Quel effort d'équité ! Mais nous n'aurons pas accès à la liste des attributaires pour le vérifier. La direction cultive le secret...

Un agent cherche une place de parking sur Créteil!



Pour les déçus et ceux qui aimeraient que le temps de trajet annoncé sur le site de la RATP soit une réalité, l'alternative proposée est un tarif **préférentiel** de 25 € par mois, au parking de la Brèche. Comme nous l'avons indiqué à nos adhérents par mail, face à l'urgence nous avons tenté de négocier avec le gestionnaire du centre commercial et avons recherché des solutions de secours, dont avec la Mairie de Créteil. Nous avons obtenu ce tarif préférentiel dès notre deuxième contact téléphonique... mais avec comme objectif que la Direction en négocie un meilleur et paie - comme auparavant - cette location. Pendant que d'autres s'étaient contentés d'écrire et attendaient une hypothétique réponse, nous avons réclamé que la direction prenne en charge les frais de location (et, qu'a minima, elle verse le tarif qu'elle versait précédemment au CCR sous forme de subvention). **Ce qu'elle a refusé !!!**

L'objectif de cette affaire était donc bien là : réaliser des économies de bout de chandelle... au détriment des agents ! Devrons-nous bientôt payer pour travailler ?? Devrons-nous à l'avenir acheter nous-même le papier, les stylos, le papier toilette ? Oups, c'est déjà parfois le cas ! Tout cela s'ajoute au gèle du point d'indice, à la non revalorisation des carrières, aux 2500 mois d'avancement accéléré via la notation qui n'ont pas été distribués au plan national depuis 2013. **Rendez-nous notre pouvoir d'achat !!!**

Nous pouvons remercier notre charmante direction de tant d'attention à l'encontre de ses agents, qu'elle dit tant chérir et qu'elle remercie à chaque fin d'année pour tous les efforts fournis. Mais, au moment d'agir, il est évident qu'elle sert ses seuls intérêts. Nous attendons toujours qu'elle nous explique comment - en ayant supprimé tant d'emplois dans le Val-de-Marne - elle a réussi à faire exploser la masse salariale ?? Alors, plutôt que de rogner nos salaires et nos conditions de travail, allez plutôt supprimer ces parachutes dorés et cette armée mexicaine !

Ckiki

La création des Pôles de Contrôle des Revenus/Patrimoines (PCRCP)

Voulue de longue date par la centrale, la mise en place des PCRCP s'accélère dans le Val-de-Marne. Lors du Comité Technique Local du 22/07/2015, la direction locale nous a expliqué que trois PCRCP seront créés à la DDFiP au 1^{er} septembre 2016. Les deux premiers correspondront aux actuelles brigades patrimoniales 1 et 2 tandis que le troisième, constitué de 25 agents environ (collègues de FI), aura pour vocation d'être créé sur le site de Choisy-le-Roi en 2017.

Ce futur transfert - qui permettrait un soi-disant « examen plus efficace du dossier en réduisant le nombre des interlocuteurs pour les contribuables » (sic) - s'annonce déjà comme un non-sens total, qui traduit à lui-seul la faible connaissance de ces métiers par nos toujours plus nombreux (et trop !) chers directeurs...

*C'est **absurde** ! A qui veulent-ils faire croire qu'il suffit d'appuyer sur un bouton pour obtenir des droits !!! Notamment en ISF, lorsqu'il faut relancer les défallants par exemple. Savent-ils que c'est au prix de plusieurs rendez-vous que ces contribuables déposent ? (Évitant ainsi des procédures longues et du contentieux). A l'évidence non !*

Alors leur annoncer qu'il faudra se rendre sur un site - de surcroît classé en Zone Urbaine Sensible depuis 1996 - pour effectuer leurs démarches relève, au mieux, d'un amateurisme flagrant ou, au pire, d'un aveuglement docile aux volontés des restrictions budgétaires exigées par Bercy. Car il est évident que nos contribuables âgés ne se déplaceront pas et qu'il sera plus long pour récupérer des droits.

Pourtant la fiscalité du patrimoine représente de forts enjeux et le risque d'une hémorragie des droits rappelés est réel. Alors, à quoi bon éloigner le service public de ces contribuables et se priver d'agents chevronnés ?

*Car c'est l'autre aspect du problème. **A aucun moment il n'a été tenu compte de l'avis des agents.** Nous pensons à ceux qui habitent Nogent ou le Perreux, qui ont de jeunes enfants, pour qui un transfert sur Choisy-le-Roi représente immédiatement deux heures de transport en plus chaque jour !!! Alors bien évidemment ils ne suivront pas et n'iront pas à Choisy-le-Roi. Si, si M. le directeur n'en doutez pas, car même « l'abondance de transport en commun en Île-de-France » que vous nous objecter à longueur de séance n'y fera rien !*

Pourtant d'autres options sont (toujours) possibles comme, par exemple, fusionner les pôles FI à Vincennes ou à Nogent. Mais la mise en place de ces PCRCP n'a été, comme à l'accoutumée, qu'une parodie de dialogue social de notre direction locale, qui aura tout fait pour faire croire à la transparence dans cette affaire, en expliquant jusqu'alors que des groupes de travail verraient le jour quant à l'organisation de ces nouvelles structures.

*Si UN seul groupe de travail a bien eu lieu, **AUCUN membre des pôles FI concernés n'y A ÉTÉ CONVIE** !!! C'est donc bien par une petite discussion entre directeurs que le sort de ce PCRCP a été scellé. Vous le constaterez donc par vous-même, que parler de mépris de dialogue social et des agents, **COMME A L'ACCOUTUMÉE**, n'est pas une invention de nos esprits déviants...
A suivre... Agent en perpétuel déménagement*



QUI SOMMES NOUS : David FERREIRA, Sylvie GUILLERAND

& tous vos correspondants

Courriel : solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Tél. : 01.43.99.37.95 / 01.43.99.65.48 / 01.41.94.34.64

http://solidairesfinancespubliques.fr/agt_adh/site_locaux/pages_locales/page_locale.php?num_depart=940